Madame la Directrice académique,

J'étais en classe aujourd'hui et j'ai donc appris en cours de journée, comme mes collègues, que la liste des postes pour la phase d'ajustement était parue.

Lors de mon appel au pôle 1er degré en début de semaine, il m'avait effectivement était dit qu'elle paraitrait fin de semaine.

Néanmoins, je fus extrêmement surprise ce soir à la lecture des documents du fait que les enseignants n'aient que jusqu'à ce lundi 8 heures dernier délai pour effectuer leurs voeux.

Je vous fais donc la demande de prolonger ce délai jusqu'à mercredi matin et espère que vous y répondrez favorablement afin que les collègues aient le temps d'effectuer ces voeux au-delà du week-end, qu'ils puissent consulter les écoles et les délégués du personnel s'ils le souhaitent.

Je pense en outre aux quelques collègues que notre département accueille pour la 1ère fois et qui n'ont aucune connaissance de notre département afin de leur laisser aussi ce nécessaire délai.

Je vous prie de croire en mes sentiments respectueux

Madame    LAMOUREUX     Secrétaire départementale